

## Pomme de terre

du 13 juillet 2017



### En résumé :

- **Risque mildiou : risque élevé. De nombreux cas de mildiou en plaine ont été remontés. La modélisation Mileos ne prenant pas en compte les irrigations, le risque théorique indiqué peut donc être en décalage. Les fortes contaminations de la dernière semaine de Juin ne se sont pas exprimées la première semaine de Juillet (incubation de 4 à 7 jours) du fait du retour à un temps sec et chaud. Cependant les fortes irrigations dans certains secteurs ont permis des sporulations et donc des sorties de tâches dès la semaine dernière. Il faut donc rester très vigilant en cette fin de semaine avec, en plus des irrigations, les averses localisées de ces derniers jours et la perspective de la remontée des températures dès ce weekend.**

### CONTEXTE : ETAT DES PLANTATIONS SUR LA REGION

Toutes les plantations sont au stade grossissement des tubercules ou de début sénescence.

En avance par rapport aux autres années, les défanages devraient se poursuivre avec le retour du temps sec dans toute la Région en production de plant mais aussi en chaires fermes.

### MILDIOU

#### Observations sur le réseau

**De nombreuses parcelles ont été attaquées par le mildiou, voici quelques remontées sur le réseau de suivi :**

**Le 10/07 : quelques symptômes ont été remontés sur Gourmandine dans le secteur de Berchères les Pierres (28).**

**Le 10/07 : attaque importante et sporulante sur Orchestra dans le secteur de Saint Pérary la Colombe (45).**

**Le 13/07 : fortes attaques dans une parcelle de Chérie dans le secteur de Santilly (28). Un défanage a été préconisé.**

**D'autres secteurs comme Outarville, Intville la Guétard etc ont été touchés.**

**Les irrigations importantes sont en partie responsables de ces attaques. Elles ont entretenues et permis l'incubation des contaminations de la fin du mois de Juin. A noter que cette année le vent est bien souvent très faible voir nul, ce qui ne permet pas de sécher les apports en eau rapidement.**

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.  
Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA,, Les 3 Laboueurs, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France,.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre  
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.  
La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

## Utilisation du modèle Mileos® (www.mileos.fr)

### Rappel interprétation du risque mildiou avec le modèle Mileos®

**Attention, cette année nous ne prendrons plus en compte le calcul des générations pour déclencher les traitements. Le conseil se fera uniquement sur le seuil de spores produites. En 2018, les déclenchements seront basés sur le cumul des poids de contamination (un nouvel indice encore plus précis, en cours de test).**

**Pour que le seuil de nuisibilité soit atteint, il faut que le niveau de risque soit atteint :**

- **Moyen** pour les variétés sensibles,
- **Élevé** pour les variétés sensibles et intermédiaires,
- **Très élevé** pour les variétés sensibles, intermédiaires et résistantes,

**+ et que les conditions climatiques soient favorables à la libération de spores.**

A noter que la sensibilité sur feuillage n'est pas corrélée avec la sensibilité sur tubercules. Ainsi, une variété peut être résistante au mildiou sur feuillage et sensible au mildiou sur tubercules et inversement.

**Pour connaître le seuil de sensibilité de vos variétés, vous pouvez vous connecter sur le site internet Arvalis-infos :**

[http://www.fiches.arvalis-infos.fr/liste\\_fiches.php?fiche=var&type=001](http://www.fiches.arvalis-infos.fr/liste_fiches.php?fiche=var&type=001)

Planter suffisamment profond, avec un buttage bien appuyé, pour éviter la formation de crevasses, permet de limiter la contamination des tubercules par les spores de mildiou.

### Situation au 13 juillet 2017

Rappel, le seuil de nuisibilité dépend d'une part du niveau de risque, traduit par le potentiel de sporulation (« quantité de maladie qui pourrait apparaître »), et d'autre part des conditions climatiques qui permettent ou non l'expression de ce potentiel de sporulation.

**Sur la base des modélisations Mileos, sur des parcelles témoins non irriguées, le seuil de nuisibilité n'a pas été atteint au cours des derniers jours sur l'ensemble de la Région.**

### Analyse du risque et prévisions

**Remarque préalable : le tableau ci-dessus ne donne qu'une information à la date indiquée et pour l'heure à laquelle les données sont disponibles.**

Prévisions météo pour les 8 jours à venir : un temps plus sec est attendu pour ces prochains jours. Le temps devrait être ensoleillé dès demain et ce jusqu'à mercredi prochain où des orages sont attendus sur toute la région. Les températures vont remonter pour atteindre les 27 à 30° dès ce weekend. Ce temps est plutôt peu favorable au mildiou.

Analyse du risque :

**Selon l'outil, le risque mildiou est nul sur l'ensemble des secteurs.**

**En effet sur la base des données prévisionnelles, le seuil indicatif de risque (seuil de nuisibilité) ne devrait pas être atteint dans les 2 prochains jours sur l'ensemble des secteurs de la région.**

**Cependant il faut tempérer ce conseil, les irrigations importantes et le temps peu séchant ont entraînés de nombreuses attaques dans la région. Nous sommes donc bien souvent dans le cadre d'un environnement contaminé ou la protection se doit d'être soignée.**

**Rappel : la protection des parcelles doit être soignée en faisant notamment attention aux conditions d'application, aux poteaux, aux bordures de parcelles, aux démarrages et aux croisements de rampes, ainsi qu'aux coins de champs, qui correspondent très souvent à des zones de démarrage du mildiou.**

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA,, Les 3 Laboureurs, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France,.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre  
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Département	Stations météo	Niveau de risque (potentiel de sporulation) au 10/07	Jours où le seuil de nuisibilité a été atteint	Seuil indicatif de risque du 13/07 au 15/07			Pluie (en mm) depuis le 06/07
				VS*	VI*	VR*	
Eure-et-Loir (28)	Allaines (6h)	nul	-	NON	NON	NON	5.4
	Chartres (8h)	nul	-	NON	NON	NON	30.6
	Guillonville (6h)	nul	-	NON	NON	NON	24.7
	Louville (6h)	nul	-	NON	NON	NON	8.6
	Pré-Saint-Evrault (6h)	nul	-	NON	NON	NON	12.8
	Viabon (6h)	nul	-	NON	NON	NON	10.3
Loir-et-Cher (41)	La Chapelle Vicomtesse (6h)	nul	-	NON	NON	NON	21.5
	Ouzouer le Marché (6h)	nul	-	NON	NON	NON	6
	St Léonard en Beauce (6h)	nul	-	NON	NON	NON	6.4
Loiret (45)	Amilly (5h)	nul	-	NON	NON	NON	4
	Boisseaux (4h)	nul	-	NON	NON	NON	6.5
	Férolles (4h)	nul	-	NON	NON	NON	28
	Gien (5h)	nul	-	NON	NON	NON	12.5
	Outarville (6h)	nul	-	NON	NON	NON	6.5
	Pithiviers (3h)	nul	-	NON	NON	NON	11.5
Essonne (91)	Boigneville (6h)	nul	-	NON	NON	NON	5.6

\* VS = variétés sensibles      VI = variétés intermédiaires      VR = variétés résistantes

Retrouvez des informations sur les adventices en lisant le « BSV Adventices » en cliquant sur ce lien : <http://www.centre.chambagri.fr/developpement-agricole/bulletin-de-sante-du-vegetal/bsv-adventices.html>



Abonnez-vous **gratuitement**  
aux BSV de la région Centre

http://bsv.centre.chambagri.fr



Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.  
Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboueurs, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre  
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.  
La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018